Brèves explications sur l’échantillonnage[[1]](#footnote-1)

Cet outil contient des orientations générales sur la façon de sélectionner un échantillon pour effectuer un suivi post-distribution. Il n’est généralement pas possible d’interroger chaque bénéficiaire dans le cadre d’un suivi, car cela serait trop coûteux et trop long. C’est pourquoi il faut constituer un échantillon. L’échantillonnage consiste à collecter des données auprès d’un groupe qui est représentatif de l’ensemble de la population (par ex. quelques bénéficiaires d’une zone, d’un village ou d’un lieu).

Le suivi post-distribution vise à donner un aperçu ce qui s’est produit après la distribution des fonds. L’échantillon doit donc être d’une **taille suffisante** pour satisfaire aux exigences des techniques statistiques, et être **représentatif** des caractéristiques de l’ensemble des bénéficiaires. Nous décrivons ici comment procéder à un échantillonnage aléatoire simple (prendre un échantillon représentatif dans un intervalle de confiance donné) et à un échantillonnage non probabiliste.

On déterminera la méthode à utiliser en fonction des circonstances (accès à l’information et aux lieux).

## Échantillonnage alÉatoire simple

L’échantillonnage aléatoire simple peut être utilisé lorsqu’on dispose d’une liste des bénéficiaires et que les bénéficiaires et l’endroit où ils se trouvent sont connus et facilement accessibles.

Avant de sélectionner aléatoirement des bénéficiaires dans la liste, vous devrez déterminer la taille de l’échantillon. La taille requise dépend du degré de précision exigé pour les indicateurs. Dans le cadre du suivi post-distribution, un niveau de confiance de 90 % avec un intervalle de confiance de +/-10 % est acceptable. La façon la plus simple de calculer la taille d’échantillon requise est d’utiliser l’un des calculateurs de taille d’échantillon disponibles sur le Web[[2]](#footnote-2). Dans ce cas, vous devrez simplement choisir le niveau de confiance (90 ou 95 %) et l’intervalle (5 à 10 %), et le calculateur vous indiquera la taille d’échantillon requise en fonction de la taille de la population.

Une fois la taille de l’échantillon calculée, il convient de l’augmenter de 20 %. En effet, il est probable que certains des bénéficiaires sélectionnés aléatoirement ne seront pas sur place ou pas disponibles. Cela signifie que la taille d’échantillon requise ne sera sans doute pas atteinte si l’on n’augmente pas le nombre de répondants.

Le tableau ci-dessous donne des exemples de tailles d’échantillon requises.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nombre total de bénéficiaires (population)** | **Taille d’échantillon relativement moins précise : niveau de confiance 90 %, intervalle de confiance****+/-10 %** | **Taille d’échantillon relativement plus précise : niveau de confiance 95 %, intervalle de confiance****+/-10 %** |
| **Nombre requis** | **+20 %** | **Taille d’échantillon** | **+20 %** |
| 100 | 41 | 49 | 49 | 59 |
| 300 | 56 | 637 | 73 | 88 |
| 500 | 60 | 72 | 81 | 97 |
| 700 | 62 | 74 | 84 | 101 |
| 1 000 | 64 | 77 | 88 | 106 |
| 5 000 | 67 | 80 | 94 | 113 |

Pour sélectionner aléatoirement des bénéficiaires dans la liste, vous devrez déterminer un intervalle d’échantillonnage sur la base de la taille d’échantillon requise (par ex. un bénéficiaire sur sept, si votre taille d’échantillon est de 100 sur une population totale de 700). Vous sélectionnerez ensuite aléatoirement le premier répondant dans la liste, puis respecterez l’intervalle établi pour les suivants.

Vous pouvez combiner échantillonnage aléatoire et échantillonnage dirigé lorsque vous collectez des informations auprès de répondants dans les zones d’activité.

L’échantillonnage aléatoire permet de réduire les biais dans les informations obtenues par la méthode de l’échantillonnage dirigé dans les zones visées.

L’échantillonnage dirigé garantit que des conditions particulières, importantes pour la formulation des conclusions, sont prises en compte. Par exemple, l’accent peut être mis sur les ménages qui ont reçu des fonds dans le cadre du programme de transferts monétaires, ceux qui vivent dans différentes zones de subsistance, ceux qui ont reçu des fonds par un mécanisme de transferts spécifique, etc.

## Échantillonnage non probabiliste

L’échantillonnage non probabiliste est utilisé lorsque toutes les personnes constituant la base d’échantillonnage n’ont pas les mêmes chances d’être sélectionnées. Cela peut être le cas lorsque tous les bénéficiaires ne figurent pas dans la liste et/ou lorsque les bénéficiaires et l’endroit où ils se trouvent ne sont pas bien connus ni facilement accessibles. L’échantillonnage non probabiliste ne permet pas d’attribuer aux indicateurs un niveau de fiabilité scientifique (ou « confiance »), même si les résultats peuvent être exacts. Par conséquent, il est impossible de garantir la fiabilité scientifique lorsqu’on compare des indicateurs relevant de différentes domaines ou phases de suivi.

La taille d’échantillon requise est la même que pour l’échantillonnage aléatoire simple. Afin de réduire le biais dans la sélection des ménages, il convient d’utiliser l’échantillonnage par quotas proportionnels :

* Dressez une carte de tous les lieux de résidence présumés des bénéficiaires (demandez aux membres des communautés locales de vous aider).
* Utilisez la répartition proportionnelle[[3]](#footnote-3) pour déterminer quelle part des ménages ayant reçu une assistance vit dans quelle zone.
* Décidez de la distribution géographique de la taille d’échantillon requise sur la base de la répartition proportionnelle.
* Dans chaque lieu, les recenseurs devraient utiliser l’échantillonnage en boule de neige[[4]](#footnote-4) pour atteindre la taille d’échantillon requise.

Dans ce type de situations, une autre possibilité est de procéder à un **échantillonnage en grappes**, souvent utilisé dans le cadre des enquêtes en matière de santé et de nutrition. L’échantillonnage en grappes consiste simplement à choisir aléatoirement des zones géographiques de plus en plus petites (grappes) jusqu’à ce que obtenir une zone suffisamment petite pour pouvoir trouver ou établir une liste de tous les ménages présents, afin de procéder à un échantillonnage aléatoire simple. L’un des problèmes posés par les enquêtes en grappes est que les ménages vivant les uns à côté des autres sont plus susceptibles d’être semblables que ceux vivant dans des lieux éloignés. Pour compenser cet « effet de regroupement » (parfois appelé *effet du plan de sondage*), on augmente le nombre de ménages ou de personnes dans un échantillon en grappes par rapport à un échantillon aléatoire simple afin de garantir une précision suffisante.

1. Adapté du document OIM (2012), *Non-food items and emergency shelter cluster guidelines on post-distribution monitoring*. [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir [www.macorr.com/sample-size-calculator.htm](http://www.macorr.com/sample-size-calculator.htm) ou <http://www.raosoft.com/samplesize.html>. [↑](#footnote-ref-2)
3. La répartition proportionnelle est une méthode interactive utilisant des éléments visuels et tangibles pour générer la discussion, le désaccord et, finalement, le consensus. Il n’est pas forcément nécessaire que les participants sachent compter. Dans ce cas, vous pouvez par exemple prendre 100 pierres ou objets équivalents et demander aux participants de distribuer les pierres en fonction du nombre estimé de ménages bénéficiaires dans chaque lieu. [↑](#footnote-ref-3)
4. Dans ce cadre, les ménages interrogés sont invités à désigner d’autres ménages bénéficiaires parmi leurs connaissances. [↑](#footnote-ref-4)